

Document à retourner au gestionnaire de scolarité avant le 30 octobre 2024

Tampon réception
Code gestionnaire

Je soussigné-e,

NOM : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Prénom** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

N° d'étudiant : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Inscrit en Choisissez un élément. **Formation** Choisissez un élément.

Année (post-BAC) Choisissez un élément.

Tél (portable) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Adresse mail universitaire** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Statut	Pièce à joindre
<input type="checkbox"/> Etudiants salariés ou engagés dans la vie active	<input type="checkbox"/> Contrat de travail
<input type="checkbox"/> Etudiants parents	<input type="checkbox"/> Livret de famille
<input type="checkbox"/> Artistes de haut niveau	<input type="checkbox"/> Lettre de motivation expliquant votre démarche <input type="checkbox"/> Portfolio, PDF, CD ou autres supports, présentant votre projet et votre activité <input type="checkbox"/> Tout document prouvant votre niveau artistique (diplômes, attestations...).
<input type="checkbox"/> Etudiants en service civique	<input type="checkbox"/> Acte d'engagement
<input type="checkbox"/> Etudiants en double cursus (pour l'inscription secondaire)	<input type="checkbox"/> Certificat d'inscription aux deux formations <input type="checkbox"/> Lettre de motivation indiquant explicitement que la formation secondaire
<input type="checkbox"/> Sportifs de haut niveau	<input type="checkbox"/> Certificat du SUAPS
<input type="checkbox"/> Handicap : Ne pas utiliser ce formulaire, se rendre à la maison de l'université, bureau handicap	

Demande rédigée le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature de l'étudiant et du représentant légal

Aménagement demandé :

Partie réservée à l'administration

Décision prise par le directeur le :
Signature

- Demande non **validée**
- Demande validée dans son **intégralité**
- Demande validée **partiellement**

Observations :

Décision retournée au demandeur le :

Recours gracieux auprès de M. le Président de l'Université Jean Monnet.
Recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification de la présente décision.